



Commune de
St-Sulpice

CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal

Séance du 26 avril 2023

Présidence : Monsieur Olivier Chabanel

Le Conseil communal de Saint-Sulpice

- vu le préavis municipal n° 02/2023;
- vu le rapport de la commission chargée de son étude ;
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Décide

- d'accorder un crédit de CHF 33'000.- pour l'achat d'une génératrice et l'exécution des travaux nécessaires à la planification d'un PRU ;
- de financer ces montants par la trésorerie courante ;
- de porter cette dépense au budget de fonctionnement

Ainsi délibéré en séance du 26 avril 2023.

Pour extrait conforme, l'attestent :
AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL

M. Olivier Chabanel

Président



Mme Stéphanie Navega

Secrétaire



Commune de
St-Sulpice

CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal

Séance du 26 avril 2023

Présidence : Monsieur Olivier Chabanel

Le Conseil communal de Saint-Sulpice

- vu le préavis municipal n° 01/2023;
- vu le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

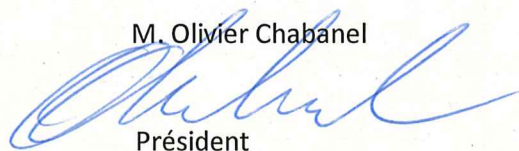
- d'accepter le sous-amendement de M. Pache et de remplacer « *d'un ou plusieurs membres du Conseil communal* » par « *d'au maximum un membre de chaque parti du Conseil communal* » (3^{ème} tiret de l'art. 13 du Règlement du Fonds communal pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable et du Fonds communal pour l'éclairage public) ;
- d'approuver la modification de l'article 13 tel qu'amendé du Règlement du Fonds communal pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable et du Fonds communal pour l'éclairage public ;
- d'approuver la modification de l'article 14 du Règlement du Fonds communal pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable et du Fonds communal pour l'éclairage public.

Ainsi délibéré en séance du 26 avril 2023.

Pour extrait conforme, l'attestent :

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL

M. Olivier Chabanel



Président



Mme Stéphanie Navega

Secrétaire

